

Les ÉCHOS

Neuilly-Plaisance

BUDGET 2018

p.4

Le Budget



Le CLSPD



L'Artisanat





3 ÉDITO DU MAIRE

4 DOSSIER DU MOIS BUDGET 2018

8 FOCUS

LA MAIRIE POURSUIT SA MOBILISATION POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DES NOCÉENS

10 LA VIE NOCÉENNE

10 LA BELLE DE NEULLY-PLAISANCE REVIENT !
LE CLUB DES PETITS PLANTEURS

11 RECHERCHE DES BÉNÉVOLES AU POTAGER À PARTAGER
2^{ÈME} ÉDITION DU CONCOURS DE JARDINAGE

12 À LA CHASSE...!
AUX ŒUFS DE PÂQUES
LA PREMIÈRE SOIRÉE
DANCEFLOOR DE L'ANNÉE !

13 LE FESTIVAL *PLAY IT AGAIN*
S'INSTALLE À LA FAUVETTE !
UN "PRINTEMPS DU CINÉMA"
RICHE EN ÉVÉNEMENTS !...

14 SENSIBILISATION AU DON DE MOELLE OSSEUSE, UN PARI RÉUSSI
NEULLY-PLAISANCE PRIMÉE POUR SES ACTIONS EN FAVEUR DU DON DU SANG

15 INSTALLATION DES COMPTEURS LINKY SUR NEULLY-PLAISANCE
GRANDE AFFLUENCE AU PREMIER "APÉRO DU MAIRE" DE L'ANNÉE

16 CONCOURS "UN DES MEILLEURS APPRENTIS DE FRANCE"

18 SORTIR À NEULLY-PLAISANCE

18 LES PROMOTIONS ET LES CADEAUX FLEURISSENT CHEZ LES COMMERÇANTS DE NP

VIBREZ FOOT AVEC VOS COMMERÇANTS

UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR LA CROIX ROUGE

21 LE FOYER DE L'AMITIÉ "LESCAPADE" DÉVOILE SON PROGRAMME PRNNTANIER !
LA FÊTE DES VOISINS
CONCERT DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

22 ARABESQUES : 4^{ÈME} ÉDITION "ÇA VA SHOWFFER"!
ATELIER DE SCULPTURE FÊTE SES 30 ANS
ASSOCIATIONS DES FAMILLES

23 DÉCOUVRIR LA MARNE EN CANOË KAYAK
NPS KARATÉ CLUB

24 24 HEURES DU BADMINTON
NPS PENTATHON MODERNE
TENNIS DU COLLÈGE QUALIFIÉ POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE UNSS 2018 !

29 UN POINT SUR LA FIBRE
DISPARITION G. GAUDIER

BOUCHONS D'AMOUR

25 COMMERÇANTS

27 COURRIER DES NOCÉENS

28 JEUX/ÉTAT CIVIL

30 BLOC NOTES

31 TRIBUNES POLITIQUES

LES GRANDS RENDEZ-VOUS DES MOIS

AVRIL

Du 20 au 24 avril

Festival Play It Again - Cinéma municipal "La Fauvette"

Jedi 26 avril

18h : Projection spéciale à l'occasion de la sortie du nouveau film de Pablo Berger "Blancanieves" - Cinéma municipal "La Fauvette"

Samedi 28 avril

16h30 : Comité de lecture - Bibliothèque municipale

Dimanche 29 avril

11h : Cérémonie commémorative - Cour de l'Hôtel de Ville

Lundi 30 avril

20h : Projection spéciale pour le film "Vent du Nord" Débat à l'issue de la projection avec Joao de Deus Gomes da Silva, psychologue du travail

MAI

Du 2 au 30 mai

Tournoi de tennis Haberstick - Stade municipal

Samedi 5 mai

14h30 : Séance Ciné-ma Différence - Cinéma municipal "La Fauvette"

19h : Spectacle de l'association ARABESQUES - Salle des Fêtes

Mardi 8 mai

Cérémonie commémorative

10h : Place de la Victoire 1945

10h20 : Monument du Général de Gaulle (Place Mermoz)

10h30 : Monument aux Morts (Square le Souvenir Français)

10h45 : Hôtel de Ville

15h45 : Projection spéciale pour l'anniversaire du 8 mai 1945

"Les heures sombres" - Cinéma municipal "La Fauvette"

Vendredi 11 mai

Attention, fermeture de certains services municipaux

Samedi 12 mai

14h : Atelier de JO - Bibliothèque municipale

18h30 : Spectacle de l'école de danses HEMAN - Salle des Fêtes

Dimanche 13 mai

15h : Spectacle de l'école de danses HEMAN - Salle des Fêtes

Neully-Plaisance Échos
Le Mensuel des Nocéens
Hôtel de Ville
6, rue du Général de Gaulle
93360 Neully-Plaisance
01 43 00 96 16
Directeur de la publication :
Christian Demuynck

Collaboration :
J.P. Favier, M. Fernandes
J. Beaudenuit, F. Rola,
E. Blondel, Ph. Julliard.
Crédits photographiques :
Mairie de Neully-Plaisance,
Fotolia.
Photos non-contractuelles.

PAO GRAVURE
IMPRESSION :
La Station Graphique
Z.I. les Richardets
14/16, rue du Ballon
93165 Noisy-le-Grand Cedex
Tél : 01 48 15 58 10
Imprimé sur papier recyclé.



Votre séance Ciné-ma Différence



Le cinéma municipal "La Fauvette" vous donne rendez-vous **samedi 5 mai à 14h30** et vous propose le documentaire américain **BLUE** (1h18).

Ce nouveau film *Disneynature* nous plonge au cœur des océans et nous fait découvrir les créatures étranges, merveilleuses et fantastiques de ce monde aquatique à l'équilibre fragile.

Séance sous-titrée pour les personnes sourdes et malentendantes

Dès 6 ans - Tarif unique : 3€

Pour plus d'informations sur :
www.mairie-neullyplaisance.com



ALCHIMIE BUDGÉTAIRE

L'adoption du Budget de la ville, pour être renouvelée chaque année, n'en constitue pas moins un événement majeur de la vie municipale.

Le contenu de notre "loi de Finances" locale détermine en effet les actions, les réalisations, les choix d'une année et parfois au-delà, s'agissant de projets pluriannuels.

Or, vous le savez l'exercice est chaque année rendu plus difficile encore, du fait du désengagement financier ininterrompu et massif de nos Gouvernements successifs, qui, de baisses de dotations en accroissement de charges, plombe mécaniquement l'état de nos finances...

Et du plomb, il en est justement question, tant proposer et élaborer notre Budget relève désormais d'une véritable Alchimie !

Celle consistant à transformer ce désengagement de l'Etat, dont les effets évoquent le métal susmentionné, en Or : celui des projets, des réalisations et des manifestations menés au bénéfice de tous les Nocéens.

Point d'occultisme cependant dans cette alchimie-là, tant est visible et mesurable la mobilisation de chacun des acteurs concernés.

A titre principal, les services municipaux et les associations auxquels il a été demandé un effort sans précédent d'économies à réaliser passant par la traque de la moindre dépense inutile et par une mise en place de procédés d'optimisation comme la mutualisation des moyens...

Une majorité de communes doit se résigner à augmenter les impôts pour boucler son budget. L'exaspération gagne d'ailleurs de nombreux élus comme en atteste, par exemple, la récente démission du Maire

de Sevrans (Seine-Saint-Denis) constatant un certain nombre de manquements en matière de politique de la Ville mais aussi des impasses budgétaires.

"On est face à des blocages de la part de l'État, il y a des choses qui n'avancent pas, qui reculent, je pense notamment aux finances locales.", a-t-il déclaré à l'appui de son départ.

A Neuilly-Plaisance néanmoins et pour la 12^{ème} année consécutive, le Budget sera réalisé sans augmentation d'impôts et cela avec une même exigence de services et de manifestations pour les Nocéens, celle qui contribue à la qualité de vie dans notre commune et constitue l'ADN de l'Exception nocéenne !

Cela a été dit à plusieurs reprises et le Budget fait d'ailleurs l'objet du "Dossier du mois" du Bulletin municipal.

Il convient cependant de le répéter car, comme je l'ai déjà écrit : depuis 12 ans, cette non-augmentation d'impôts, à force d'être la règle, devient habituelle ; à force d'être habituelle, pourrait devenir banale ; à force d'être banale, finirait par paraître normale et à force de paraître normale ; pourrait passer inaperçue !

Or, ce résultat remarquable obtenu depuis tant d'années grâce à une gestion constante et rigoureuse de l'utilisation des deniers publics par l'équipe municipale et grâce aux efforts de tous les acteurs concernés, mérite d'être connu pour pouvoir être apprécié à sa juste valeur par tous les Nocéens.

Votre Maire,
Christian DEMUYNCK

BUDGET 2018



« Surmonter les obstacles »

Une fois encore et pour la 12^{ème} année consécutive, Neully-Plaisance a adopté son budget sans augmentation d'impôts tout en maintenant une même qualité de service pour les Nocéens.

A l'image de l'Etat et des collectivités territoriales, la Ville de Neuilly-Plaisance élabore chaque année, au mois de mars, un budget primitif prévoyant et autorisant les dépenses et les recettes pour l'année.

Les montants fixés sont prévisionnels, c'est-à-dire qu'ils peuvent être modifiés en cours d'année par le Conseil municipal pour s'adapter à la réalité budgétaire du moment.

Dans sa séance du 29 mars, le Conseil municipal a adopté un Budget équilibré, proposé par **Christian DEMUYNCK** et élaboré par **Jean-Philippe MALAYEUDE**, Maire-adjoint délégué aux Finances. Ce document a été conçu au plus près des intérêts des Nocéens et en tenant compte des contraintes financières imposées depuis tant d'années, par l'Etat.

En effet, cette fois encore, Neuilly-Plaisance a dû subir le désengagement de l'Etat qui a diminué ses dotations de manière substantielle.

Et malgré cela, il n'y aura pas d'augmentation d'impôts, contrairement à beaucoup d'autres villes et cela pour la 12^{ème} année consécutive.

Plus encore, le Maire et la municipalité se sont engagés, cette fois encore, à ce que la qualité des services proposés aux Nocéens, qui participe de l'Exception nocéenne, soit maintenue.

« Neuilly-Plaisance a dû subir le désengagement de l'Etat ... »

« ... malgré cela, il n'y aura pas d'augmentation d'impôts. »



LES GRANDES TENDANCES DE CE BUDGET 2018

Le Budget est en augmentation de 2,42 % avec une baisse de 1 million de Dotations en 2018 d'où une baisse des dépenses. Il a été demandé un effort de réduction de celles-ci à hauteur de 5 % à l'ensemble des services municipaux ainsi qu'aux associations.

46 millions d'euros

Montant total du Budget



33,3 millions d'euros

Section fonctionnement

12,7 millions d'euros

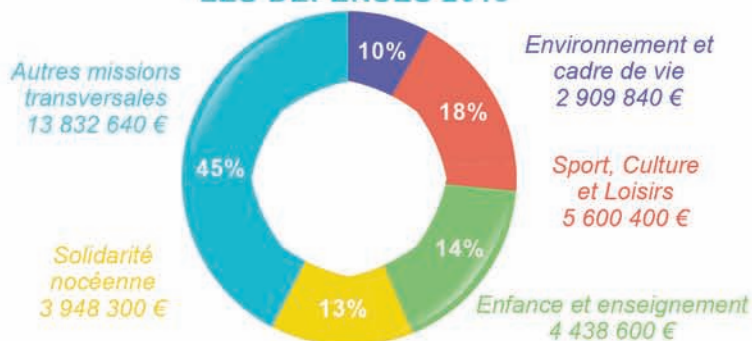
Section investissement

Le niveau de personnel est globalement maintenu mais un effort très sérieux de regroupement et de mutualisation des services a été entrepris.

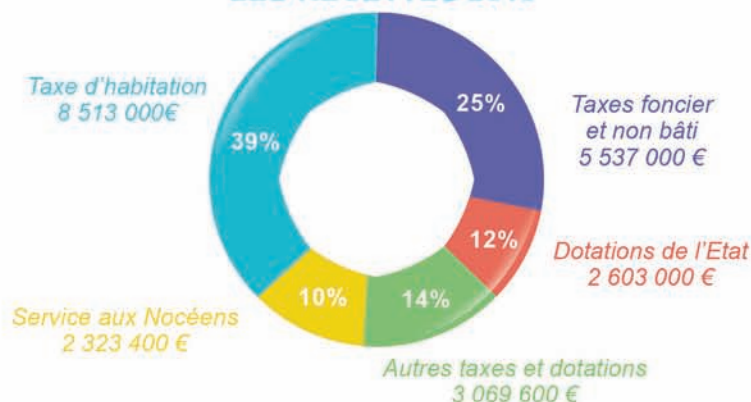
Concernant les impôts, nous avons le 10^{ème} taux le plus faible de Seine Saint Denis pour la Taxe foncière et le 17^{ème} pour la Taxe d'Habitation, vouée à disparaître par étapes.

Avec sa suppression, ce sont 8,5 millions, soit 38,6 % de nos recettes qui disparaissent mais que le Gouvernement a annoncé être compensées à « l'Euro près ».

LES DÉPENSES 2018



LES RECETTES 2018



LES INVESTISSEMENTS 2018

Le budget d'investissement est en baisse de 14,69 %. Cela représente, pour les dépenses d'équipement, un montant de 5 518 200 €. Elles sont autofinancées pour moitié sans emprunt.



ECLAIRAGE PUBLIC ET ESPACES VERTS



JEUNESSE ET SPORT



EDUCATION ET CULTURE



VOIRIE COMMUNALE ET AMENAGEMENTS URBAINS



TRAVAUX DIVERS (patrimoine communal)



SERVICES AUX NOCEENS (police, santé, social, famille)

LE DESENGAGEMENT DE L'ETAT

Le montant estimé de la dotation globale de fonctionnement (DGF) pour 2018 est de 2 739 800 €, soit un montant inférieur à 2017 de près de 53 838 €, ce qui représente 1,93% de baisse.

Ce chiffre marque une baisse continue, du montant de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) depuis plusieurs années.



Du fait des différents dispositifs de péréquation mis en place par l'Etat, la ville a perdu, au total, une somme de près de 9 000 000 €, depuis 2010 avec,

dans le même temps, des obligations d'assurer sans compensation financière de nouvelles missions de service public : délivrance des Passeports, Cartes Nationales d'Identité, enregistrement de PACS...

Cette perte cumulée représente près de 12% d'augmentation des taux non répercutés aux Nocéens, grâce à notre gestion rigoureuse de la commune !

Pour cette année, c'est un prélèvement de plus de 1 009 000 €, dont il s'agit et qui représente, en équivalence, près de 7% d'impôts locaux.

« ... depuis 2010, la ville a perdu près de 9 000 000€ ... »

SITUATION SAINNE ET MAITRISE DE L'ENDETTEMENT

Le budget 2018 a été établi au plus juste, en tenant compte des réalisations de l'année précédente et de la reprise de l'excédent de l'année 2017.

Mais la maîtrise de la Dette constitue le principal objectif pour la commune, en évitant, si possible, d'avoir recours à l'emprunt, sachant que celui-ci est remboursable à partir de l'année suivante et seulement par l'impôt !

Car les Collectivités territoriales doivent payer le capital de la Dette sans effectuer de cavalerie budgétaire comme peut le faire l'Etat, elles doivent le faire sur leurs fonds propres donc par l'impôt.

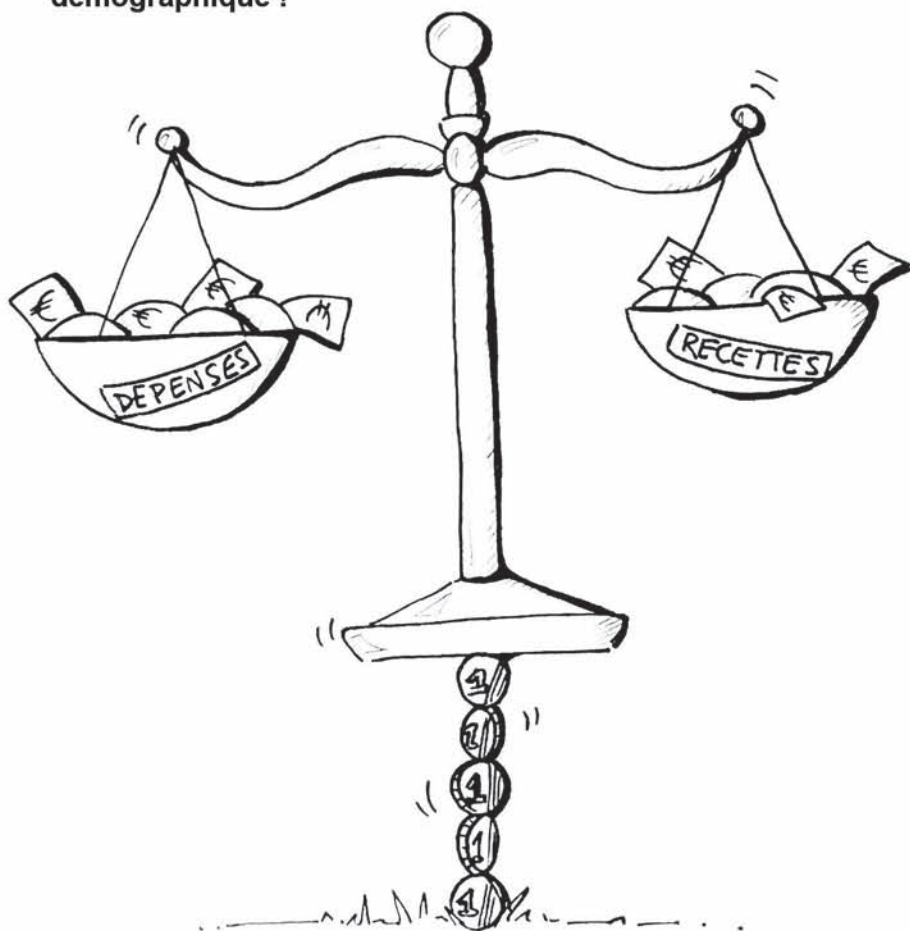
Le déficit de l'Etat est important. Or si celui-ci s'imposait les mêmes obligations que les collectivités locales, à savoir voter un budget en équilibre, il n'y aurait pas de déficit.

Au 1^{er} janvier 2018, la ville possédait un encours global de dette inférieur de plus de 37% à la moyenne nationale des villes de même strate démographique !

ENCOURS DE LA DETTE PAR HABITANTS



Réf. 2016 Source DGCL



Un budget équilibré, juste compromis entre les capacités financières de la ville et les besoins des Nocéens.

RAPPEL

A compter de cette année, 80% des foyers (au plan national) seront progressivement dispensés du paiement de la taxe d'Habitation au titre de leur résidence principale d'ici 2020.

Les 20% des contribuables restants continueront à en acquitter le montant.

Les objectifs affichés de cette réforme concernent une revalorisation du pouvoir d'achat des ménages de la classe dite « moyenne ». Une harmonisation des cotisations de cette Taxe sur les différents territoires, pour les ménages aux revenus identiques.

« Avec la suppression de la taxe d'habitation, ce sont 8,5 millions de nos recettes qui disparaissent. »

Sur le fond, cette mesure est satisfaisante mais si elle n'est pas compensée « à l'euro près » comme promis ou si cette compensation n'est pas pérennisée, risque de réduire un peu plus les dernières marges de manœuvre des collectivités locales en général et de Neuilly-Plaisance en particulier.



LA MAIRIE POURSUIT SA MOBILISATION POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DES NOCÉENS

Bien que Neuilly-Plaisance fasse figure d'exception et ne connaisse pas les mêmes problèmes d'insécurité que d'autres villes du département, **Christian DEMUYNCK** reste néanmoins très préoccupé par les nuisances et les actes de délinquance que lui font remonter les Nocéens et qui semblent se multiplier depuis plusieurs semaines en certains points de la ville.

A son initiative, le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) s'est donc réuni le 5 avril dernier afin de coordonner l'action de tous les partenaires publics et privés mobilisés pour la préservation de la sécurité et de la tranquillité publique. Quatre groupes de travail ont notamment été créés : Jeunesse et Education, Habitat et Cadre de vie, Transport et Commerce, Justice et Prévention.

Avait répondu à l'appel du Maire :

- M. **LAPOUZE**, Sous-préfet du Raincy ;
- Mme **KLEIN-DONATI** Procureure de la République ;
- M. **FLAM**, Magistrat chargé de la politique judiciaire de la ville et des politiques de prévention de la délinquance ;
- M. **LE PECHEUR**, Commissaire de Police ;
- M. **PINON-DAVID**, Inspecteur Académique ;
- M. **CHAUVET**, Responsable d'unité éducative à la Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse ;
- M. **REYNIER**, Principal du collège Jean Moulin ;
- M. **REYMBAUT**, de la sureté RATP ;
- M. **GARDONI**, responsable sécurité du centre bus des Bords de Marne ;
- Mmes **MAES**, **CHOLLET** et M. **CANICATTI**, représentant les bailleurs de la résidence des Renouillères ;
- M. **MORENO**, représentant des commerçants ;
- M. **André PELISSIER**, Maire-adjoint délégué aux affaires scolaires, à l'enfance et à la restauration scolaire
- Mme **Josette PELISSIER**, Maire-adjoint déléguée à la sécurité
- Mme **Rahima MAZDOUR**, Maire-adjoint déléguée au commerce, à l'artisanat et au personnel

- Mme **Martine MOHEN-DELAPORTE**, Maire-adjoint déléguée à la jeunesse
- M. **Mehrez ASSAS**, Conseiller municipal délégué à la formation et à l'emploi
- L'ensemble des services municipaux travaillant sur ces problématiques.

L'objectif des participants : tout mettre en œuvre afin de renforcer les politiques de prévention et assurer une réponse ferme et efficace de la justice lorsque les voies de recours ont été épuisées.

Le renforcement des politiques de prévention

Les équipes et structures municipales sont déjà mobilisées sur le terrain pour être au plus près des difficultés des habitants et leur apporter des réponses et un soutien qu'ils ne trouvent pas ou plus dans le circuit administratif et scolaire traditionnel. Plus de 200 enfants de primaire et du collège sont déjà suivis par la Maison de la Culture et de la Jeunesse (MCJ).

L'aide au devoir, l'accompagnement à la scolarité, la grande amplitude horaire des structures d'accueil, le relai entre les parents et les enseignants, la synergie mise en place entre la ville, les écoles et le collège, les actions de sensibilisation contre les addictions... autant de mesures concrètes qui permettent d'offrir un cadre et une écoute aux jeunes en manque de repères et de les ouvrir aux valeurs du collectif, de la République et de la citoyenneté.

Lancé en novembre dernier et piloté par la MCJ, le dispositif "Passerelle" - qui s'adresse aux collégiens en grande difficulté scolaire, sociale et/ou familiale - enregistre déjà des résultats très encourageants, que la Municipalité souhaite dupliquer dans un avenir proche.



Mlle CHALLOY, Directrice Générale des Services et Christian DEMUYNCK



M. LE PECHEUR, Commissaire de Police et M. LAPOUZE, Sous-préfet

Une réponse adéquate de la justice et de l'administration

Christian DEMUYNCK et les élus de la majorité municipale ont toujours eu à cœur de conduire une politique soucieuse de préserver en permanence le cadre de vie des Nocéens, notamment en développant modérément et harmonieusement la ville et en étant attentifs aux difficultés de chacun.

Il est donc certain que Neuilly-Plaisance ne vit pas les mêmes difficultés que d'autres villes du département et que le manque criant de moyens financiers et humains amène l'Etat et la justice à prioriser leur action. C'est pourquoi, une bonne collaboration avec tous les partenaires publics et privés

concernés par les questions de sécurité est fondamentale.

Plusieurs pistes de travail sont déjà mises en avant, telles que la suppression des allocations CAF pour les familles ne remplissant par leur devoir d'éducation, l'expulsion des locataires auteurs de troubles à répétition, ou encore la mise en place du Conseil des droits et devoirs des familles.

Ces problématiques feront l'objet de toute une série de rencontres que le Maire conduira dans les prochains jours/semaines. Ces problèmes de sécurité ont déjà fait l'objet d'échanges et de débats début avril lors de la présentation de "Neuilly-Plaisance en ligne" aux familles de la MCJ ainsi que durant la réunion portant sur le projet de réhabilitation de la Résidence des Renouillères.

La Belle de Neuilly-Plaisance revient !

Pour celles et ceux qui n'ont pas eu la chance de participer à la première aventure de la Belle de Neuilly-Plaisance en 2014, ne manquez pas cette année, la 2^{ème} édition de cet événement agricole.

Ce nouveau projet sera réalisé sur une parcelle de plus de 350m² ce qui permettra de planter au minimum 1600 pieds pour une récolte estimée à 3,5 tonnes.

OPÉRATION 1 - PLANTATION : rendez-vous le **samedi 26 mai**, à 11h, au parc des coteaux d'Avron, pour la plantation. Inscriptions préalables obligatoires avant le mercredi 23 mai sur www.mairie-neuillyplaisance.com ou par téléphone au 01 43 00 96 16. Un apéritif campagnard vous sera proposé.

OPÉRATION 2 - RÉCOLTE : rendez-vous le **samedi 1^{er} septembre**, à 11h, au parc des coteaux d'Avron, pour la récolte. Inscriptions préalables obligatoires avant le mercredi 29 août sur www.mairie-neuillyplaisance.com ou par téléphone au 01 43 00 96 16. Un apéritif campagnard vous sera proposé.

OPÉRATION 3 - VENTE : rendez-vous le **samedi 8 septembre**, à partir de 11h30, au parc des coteaux d'Avron, pour la vente. Attention quantité limitée.

- Toutes les personnes qui auront participé à l'une des deux premières opérations (plantation ou récolte) bénéficieront d'un accès prioritaire au stand le jour de la vente.
- Toutes les personnes qui auront participé aux deux premières opérations (plantation et récolte) bénéficieront d'un accès prioritaire au stand le jour de la vente et d'une quantité supérieure d'achat de la Belle de Neuilly-Plaisance.



PETITS PLANTEURS - Rejoignez l'aventure !

Tu as moins de 14 ans ? Tu souhaites participer à l'aventure de la Belle de Neuilly-Plaisance ? Dès maintenant inscris-toi !



Une délégation de 11 Petits Planteurs s'est rendue au Salon de l'Agriculture le jeudi 1^{er} mars pour participer à l'émission de l'association Siècle Vert, l'"Agri-Show" et présenter le Club auprès de **Jacques MÉZARD**, Ministre de la Cohésion des territoires.

Comment devenir Petit Planteur ?

Inscris-toi dès maintenant sur www.mairie-neuillyplaisance.com ou téléphone au 01 43 00 96 16 !

En faisant partie du club, tu auras la chance d'accéder en avant-première à toutes les étapes de la culture de la pomme de terre et de nombreuses surprises te seront réservées.

Recherche des bénévoles au Potager à partager

Les beaux jours arrivent et le temps des premières préparations du jardin aussi ! Les membres du "Potager à partager" lancent un appel à toutes celles et ceux qui souhaitent partager leur aventure pour cette nouvelle saison qui démarre mi-avril.

Mêlant pédagogie, convivialité et solidarité intergénérationnelle, ce potager offre la possibilité à tous les amateurs ou novices en jardinage, d'apprendre et de cultiver les légumes, tout en respectant l'environnement.

Que vous soyez seul ou en famille et quelles que soient vos disponibilités en semaine ou le week-end, contactez Monsieur BONNIN au 06 64 39 00 86.



Située sur la prairie du Parc des coteaux d'Avron, la parcelle d'une dimension de 400m² vous offre un cadre d'apprentissage des plus agréables.



Les beaux jours arrivent et le temps des premières préparations du jardin aussi !

2^{ème} édition du Concours de jardinage

Après le succès du projet potager de l'année 2016-2017 réalisé sur les accueils de loisirs, la Maison de la Culture et de la Jeunesse et l'ensemble des écoles maternelles et primaires durant les Temps d'Activités Périscolaires, la ville a souhaité réitérer cette belle aventure en 2018.

Dans la réalisation de leur projet, les participants devront impérativement respecter la règle des variétés imposées. Le potager devra comporter au minimum trois variétés de légumes et une variété de fleurs utiles au potager :

- **UN LÉGUME RACINE**
- **UN LÉGUME FEUILLE**
- **UN LÉGUME FRUIT**
- **FLEURS UTILES AU POTAGER**

Un jury composé d'élus et de professionnels du jardin se rendra auprès des différentes structures participantes au concours afin d'évaluer les potagers réalisés.

Bonne chance à tous les participants ! Les résultats seront publiés dans le prochain bulletin.



Potager 2017 de l'école maternelle Foch

"TRANSMETTRE et PARTAGER"

Le premier objectif de ce concours est de transmettre des connaissances aux enfants concernant le jardinage, les fruits, les légumes, les fleurs, les animaux et plus largement l'environnement. Ils vont pouvoir apprendre dans un premier temps de manière théorique toutes ces notions.

Puis le deuxième objectif est de partager des expériences. Enfants et animateurs vont pouvoir mettre en pratique leurs connaissances en réalisant eux-mêmes leurs propres jardins. Ils vont devoir alors semer des graines, arroser, désherber, entretenir et bien sûr récolter le fruit de leur travail. Ainsi on favorisera l'autonomie de chaque enfant en le responsabilisant au travers d'actions concrètes.

A la chasse... ! aux œufs de Pâques

Il a fallu à peine quelques minutes aux 500 enfants inscrits à la chasse aux œufs pour s'emparer des 5000 œufs répartis sur la prairie du Parc des Coteaux d'Avron.

Leur mission était de mettre dans leurs paniers 10 œufs pour pouvoir repartir avec une récompense chocolatée. Et pour les plus perspicaces, 3 œufs en argent avaient été dissimulés dans le parc. Si ces derniers mettaient la main dessus, une grande composition en chocolat leur était remise.

Voici les noms de nos 3 gagnants ayant découvert les œufs argentés : **Alexis TOUGUET** 4 ans, **Damien NEVES** 10 ans et **Yuna HILLEN** 10 ans.

De leur côté, les enfants des crèches du Centre, Abbé Pierre et Pirouettes-Cahouettes ont aussi eu la visite du lapin de Pâques. En effet, pour leur plus grande surprise, ce dernier a déposé des centaines d'œufs colorés dans leurs jardins.



Grande Chasse aux Oeufs



Crèche du Centre



Crèche Abbé Pierre



Crèche Pirouettes-Cahouettes

Les Nocéens l'attendaient... la première soirée Dancefloor de l'année !

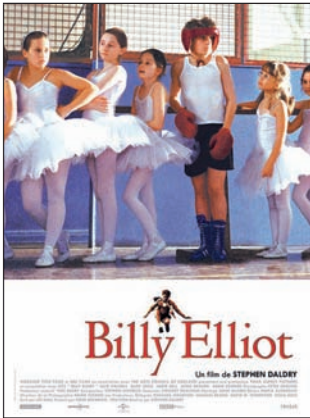
Près de 250 personnes s'étaient donné rendez-vous samedi 17 mars à la Salle des Fêtes de Neuilly-Plaisance, afin de profiter de la première soirée Dancefloor +20 ans 2018.

Ils n'ont pas boudé leur plaisir. En effet, après avoir dégusté le savoureux buffet et les délicieux cocktails, les participants ont fait chauffer la piste de danse jusqu'à 1h du matin. Un Dancefloor qui rime avec bonne humeur, détente et convivialité.

Neuilly-Plaisance est bien une fête !



Les participants au Dancefloor sur la piste de danse de la Salle des Fêtes



Le Festival *Play It Again* s'installe à La Fauvette !

La 4^{ème} édition du Festival *Play It Again* se tiendra à "La Fauvette" du 20 au 24 avril.

Véritable fête du cinéma en plein mois d'avril, le festival *Play It Again*, organisé par l'Association des distributeurs de films de patrimoine (ADFP), met à l'honneur des *films d'hier dans les salles d'aujourd'hui*.

Plus de 150 salles françaises participent à ce festival et donnent l'opportunité de voir ou de revoir des grands classiques en version restaurée.

Découvrez votre programme à "La Fauvette" :

Billy Elliot de Stephen DALDRY (VOSTFR)
Samedi 21/04 à 14h et mardi 24/04 à 14h.

La Ronde de Max OPHÜLS
Dimanche 22/04 à 20h30 et lundi 23/04 à 14h.

Samedi soir, dimanche matin de Karel REITZ (VOSTFR)

Vendredi 20/04 à 15h30 et samedi 21/04 à 18h30.

A voir aussi :

À l'occasion de la sortie du nouveau film de Pablo BERGER, *Abacadabra*, "La Fauvette" reprogramme son précédent film, pour une séance unique, **jeudi 26 avril à 18h, *Blancanieves***, (une adaptation muette de Blanche-Neige dans l'Espagne des années 1920).



Pour l'anniversaire du 8 mai 1945, découvrez ou redécouvrez le film sur les années de guerre de Churchill ***Les Heures sombres*** de Joe WRIGHT (VOST) **mardi 8 mai à 15h45.**



Plus de détails sur le site internet de la Ville ou auprès du Cinéma municipal.



Michel PETROSSIAN, compositeur de la musique du film «Bravo Virtuose», lors des séances spéciales Polar.



MUZO et le public à l'issue de la projection du film «La Planète sauvage» dans le cadre du festival Hors-limites.

Un "printemps du cinéma" riche en événements !...

À l'occasion de la *Journée Internationale des Forêts* (21 mars) et dans la continuité de sa politique en faveur de l'environnement, la Municipalité a organisé une programmation spéciale "nature", du 21 au 27 mars. Les amoureux de la Terre ont pu profiter de séances spéciales et faire un geste pour l'environnement (une part des recettes a été reversée à la *Fondation Yves Rocher - Institut de France* qui agit pour la biodiversité en plantant notamment des arbres à travers le monde).

Dans le cadre du *festival Hors-limites*, "La Fauvette" a programmé le 26 mars dernier, le film "La Planète sauvage" de **Topor**.

MUZO l'auteur en résidence *In Situ* au Collège Jean Moulin a présenté le film en compagnie d'**Alexandre DEVAUX**, conférencier et commissaire de l'exposition *Le monde selon Topor* à la BnF. La classe du collège présente a pu échanger avec les intervenants à l'issue du film.

"La Fauvette" s'est aussi fait son *week-end noir* lors du Salon du Polar de Neuilly-Plaisance, les 7 et 8 avril dernier. Thriller et frissons étaient au programme et pour l'occasion des invités de choix avaient fait le déplacement. **Jean-Hugues OPPEL**, auteur et parrain du Salon du Polar, **Ingrid ASTIER**, romancière, tout juste primée au Salon pour son roman *Haute voltige* et également le compositeur et chef d'orchestre **Michel PETROSSIAN** (voir l'image ci-contre).



Mamadou SAKHO entouré d'enfants de la MCJ et du CME

Sensibilisation au don de moelle osseuse, un pari réussi

Mercredi 7 mars, en présence de **Corinne DOMINGUEZ**, Maire-adjoint aux Affaires sociales, à la Solidarité, à la Petite enfance et au Handicap, se déroulait une après-midi de sensibilisation au don de moelle osseuse organisée par l'association AMSAK et la ville de Neuilly-Plaisance en partenariat avec l'Agence de Biomédecine et les associations Ensemble contre les leucémies et ACUT. **Mamadou SAKHO** international de football et président de l'association AMSAK, n'a pas manqué de se déplacer personnellement pour soutenir cette campagne sur le don de moelle osseuse. Des adultes et plus d'une centaine

d'enfants des centres de loisirs et du Service Jeunesse avaient répondu présents.

Avant tout pédagogique, cette rencontre animée en partie par le **Dr Evelyne MARRY** Directrice prélèvement greffe et cellules souches hématopoïétiques a permis de comprendre ce qu'est le don de moelle osseuse et comment cela fonctionne, coupant court ainsi à toutes les idées reçues sur ce sujet.

Aussi, plusieurs personnalités avaient fait le déplacement pour soutenir cette cause : **SADEK, IYA TRAORE, AWA IMANI, STILL FRESH.**



Discours de **Corinne DOMINGUEZ** aux côtés de **Mamadou SAKHO**



Très investis, les enfants ont posé de nombreuses questions aux différents intervenants présents ce jour-là.

Neuilly-Plaisance primée pour ses actions en faveur du don du sang !

Le label **Commune Donneur** récompense les villes pour leur engagement en faveur du don de sang. Composé de 3 cœurs (collecte, communication et financement), le label valorise la collectivité sur ces 3 champs d'actions afin de mobiliser les Franciliens au don de sang. Le jury du Label Commune Donneur s'est réuni le 13 février dernier afin d'attribuer les cœurs aux communes participantes pour l'année 2017. Nous avons le plaisir de vous informer que la Ville de Neuilly-Plaisance remporte le **label "3 cœurs"** pour la deuxième année consécutive !

Merci à tous les donneurs pour leur grand cœur et rendez-vous à la prochaine collecte, qui aura de nouveau lieu à la Salle des Fêtes, le mercredi 16 mai de 14h à 19h.



Corinne DOMINGUEZ, Maire-adjoint déléguée aux Affaires sociales, à la Solidarité, à la Petite enfance, à la Santé et au Handicap, entourée (de gauche à droite) de **M. BAILLY**, Vice Président de l'AMIF, **M. MERET**, Président de l'UD 93 des Associations de donneurs de sang IDF et **M. NOËL**, Directeur de l'EFS Île-de-France, s'est vu remettre le trophée du label Commune Donneur lors du salon de l'AMIF le jeudi 12 avril 2018.

Installation des compteurs LINKY sur Neuilly-Plaisance

Le déploiement du compteur communicant LINKY a débuté depuis plusieurs semaines sur la ville. D'ici 2021, et comme le prévoit la loi relative à la "transition énergétique pour la croissance verte" du 17 août 2015, les 35 millions de foyers français seront équipés de cet outil destiné à moderniser le réseau de distribution d'électricité et à l'adapter aux nouveaux modes de consommation.

S'agissant à la fois d'une obligation légale ainsi que d'un service public, la Municipalité rappelle que s'opposer à l'installation de ces compteurs revient à s'opposer à l'exécution d'une mission de service public. Le contrevenant s'expose donc à des sanctions voir à une surfacturation de sa consommation d'électricité à moyen terme.

Les maires, quant à eux, n'ont pas de compétence en la matière et ne peuvent donc agir juridiquement. Toutes les délibérations municipales ainsi que tous les arrêtés municipaux pris contre la pose des compteurs se retrouvent ainsi entachés d'illégalité et doivent être retirés à la demande de la Préfecture. A ce jour, tous les contentieux portés par les communes ont été purement et simplement rejetés. Une communication spécifique sur ce sujet est disponible sur le site de la Mairie : mairie-neuillyplaisance.com



Compteur LINKY



Aider les Nocéens à résoudre leurs problèmes...

GRANDE AFFLUENCE AU PREMIER "APÉRO DU MAIRE" DE L'ANNÉE !

Dimanche 8 avril, **Christian DEMUYNCK** avait donné rendez-vous aux Nocéens, au "café du Marché" à l'occasion du premier "Apéro du Maire" de l'année. Depuis 2011, date de création de cette manifestation, ce sont des centaines d'habitants de notre ville qui ont pu bénéficier de ce type de rencontres informelles et conviviales.

Fidèle à sa réputation de Maire de proximité, **Christian DEMUYNCK** privilégie le contact direct pour résoudre les problèmes du quotidien ou prendre connaissance des remarques ou suggestions émises par les Nocéens dans l'intérêt de notre ville.

Ainsi, durant une heure et demie et

sous un soleil magnifique, le Maire put échanger avec les administrés sur des problèmes d'emploi, de logement, de circulation, de voisinage, de voirie...

Une fois encore, **Christian DEMUYNCK** s'est montré à l'écoute de chacun, consacrant à chaque Nocéen le temps nécessaire à la recherche de solutions permettant de traiter les problèmes évoqués.

Christian DEMUYNCK à l'écoute des Nocéens.



Echanger de manière conviviale et informelle...



Aller dans le détail est important...





Rencontre avec la Jeunesse d'Excellence

Samedi 7 avril, la ville de Neuilly-Plaisance accueillait la sélection régionale du concours "Un des Meilleurs Apprentis de France". Une après-midi riche en rencontres et en découvertes puisque près de 20 métiers artisanaux étaient représentés et plus de 180 œuvres exposées. Aussi, les visiteurs ont pu apprécier des démonstrations en ébénisterie *(voir photo ci-contre)*.

Retrouvez les photos de l'événement sur www.mairie-neuillyplaisance.com

Les promotions et les cadeaux fleurissent chez les commerçants de Neuilly-Plaisance !

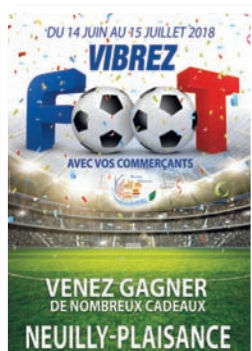
**LA FÊTE DES MÈRES
À
NEUILLY-PLAISANCE**
DU 20 AU 28 MAI
CHEZ LES COMMERÇANTS PARTICIPANTS

**8 JOURS FOUS
AVEC LES
COMMERÇANTS**

10 jours fous avec les commerçants !
À l'occasion de la Fête des Mères, l'association UECAI+ organise **10 jours de folie à Neuilly-Plaisance**, avec des offres promotionnelles à profusion ! Du 20 au 28 mai, suivez les **fleurs géantes dans les rues de la Ville**. Et durant le **week-end du 26 et 27 mai**, de nombreuses surprises et plus de 200 cadeaux offerts à toutes les mamans.
Nous vous attendons nombreuses et nombreux !

Vibrez FOOT avec vos commerçants !

Après avoir célébré la fête des mamans, place aux papas ! À l'occasion de la Coupe du Monde de Football, l'association UECAI+ organise le grand jeu



Fêtez le sport à Neuilly-Plaisance !
Jouez, vibrez et remportez le gros lot samedi 8 septembre lors de la Fête de la Rentrée !

“Vibrez FOOT avec vos commerçants”.

Du 14 juin au 15 juillet, tentez de remporter l'un des nombreux lots proposés par les commerçants participant à l'opération.

Comment ? Des tickets à gratter seront disponibles chez vos commerçants, si vous découvrez 3 ballons, c'est gagné ! Remplissez ensuite vos coordonnées au dos du ticket et conservez le bien jusqu'au 8 septembre, date de la Fête de la Rentrée lors de laquelle aura lieu le tirage au sort des gagnants.

Un nouveau président pour la Croix Rouge

Grégoire LAMBERT a été élu, en janvier et jusqu'en 2021, Président à titre bénévole de l'Unité Locale “Marne Plateau” (Neuilly-Plaisance, Rosny-sous-Bois, Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Grand et Gournay).

Agé de 33 ans, ce dernier avait appartenu auparavant à la structure de Livry-Gargan.

M. LAMBERT et le Bureau de l'Unité locale, entendent maintenir 3 actions principales :

- La Boutique solidaire qui procède à la vente de vêtements, les samedis matin de 10h à midi et le lundi après-midi, de 13h à 17h.
- Une formation aux Premiers secours 1 à 2 fois par mois et d'une durée de 8 h (10 personnes maximum).
- Et 2 à 3 week-ends mensuels, des Réseaux de Secours (déplacements sur place par équipe de 4 personnes), en coordination avec le SAMU de Bobigny.

De nouveaux bénévoles sont toujours les bienvenus.



Grégoire LAMBERT

Contact :

3 bis Place Jean Mermoz
ul.rosnysousbois@croix-rouge.fr
07 81 09 62 94

Le Foyer de l'amitié «L'Escapade» dévoile son programme printanier !

Autour de la France et au fil des siècles, le Foyer de l'Amitié vous fait voyager à travers une grande variété d'animations.



Invitation au rêve et au voyage avec *les machines de l'île à Nantes*. Proches de l'univers de Léonard de Vinci et de Jules Verne, ces créations, inventées par une équipe hors du commun vous attendent pour vivre un moment exceptionnel. Vous les verrez en mouvement et les utiliserez pour votre plus grand plaisir.

Samedi 30 juin et dimanche 1^{er} juillet, en route pour la vallée de la Loire qui vous mènera jusqu'à la superbe ville de Nantes. Au programme, visite des sites fortifiés et religieux (Cathédrale St-Pierre-et-St-Paul et le château des Ducs de Bretagne...) puis exploration des machines de l'île. Ce voyage sera complété par une visite tout aussi passionnante : celle de l'abbaye royale de Fontevraud.

Participation : 251 € : hôtel 3***, transport en autocar aller/retour, les déplacements sur site, les entrées, les visites, les guides et les repas du premier soir au lendemain midi.

Inscription avant le 2 mai.

Plus d'informations dans le **Programme** disponible au Foyer de l'Amitié "l'Escapade" (12 rue du Général de Gaulle) ou sur www.mairie-neuillyplaisance.com



Nouveauté !

Toute une journée en Bourgogne, à l'abbaye de Pontigny et la ville d'Auxerre lundi 14 mai.

Participation : 63 € : visites guidées de la ville et de l'abbaye, déjeuner, transport en autocar.



Vendredi 25 mai célébrons tous ensemble la Fête des Voisins !

9 millions de français y participent chaque année et l'an dernier, vous étiez plus de 1800 à fêter la Fête des Voisins à Neuilly-Plaisance.

La Fête des Voisins permet de se réunir entres voisins autour d'un repas, afin de partager un moment convivial et briser la glace. Cette grande fête citoyenne est **organisée par VOUS-MÊME**, et permet de développer la solidarité, la proximité, la cordialité, le lien social, la convivialité et la simplicité là où vous vivez : le seul moment où une fête

géante avec un maximum de participants peut être organisée ! Dans la rue, le parc, un jardin, un hall, la cour d'une maison ou de votre immeuble... Toutes les idées sont bonnes, les lieux ne manquent pas pour se retrouver entre voisins ! Plus d'informations sur le site de la Ville.



Parce que le vivre-ensemble et l'esprit village sont dans l'ADN de notre ville, la Mairie est partenaire officiel de la Fête des Voisins. À ce titre, ses services sont à votre disposition pour vous apporter une aide logistique et matérielle dans l'organisation de cette manifestation.

Vous avez l'esprit rassembleur et fédérateur ? N'hésitez plus et inscrivez-vous dès à présent à l'aide du **formulaire d'inscription disponible à l'accueil de la Mairie ou téléchargeable sur www.mairie-neuillyplaisance.com**.

Formulaire à retourner avant le mercredi 9 mai à la Mairie de Neuilly-Plaisance.



«Enquêtes policières, crimes non élucidés, ambiance noire, retour sur un week-end noir.»

Samedi 7 avril, **Christian DEMUYNCK** Maire, aux côtés de **Serge VALLEE** Maire adjoint délégué à la Culture, d'élus du Conseil Municipal, de **M. PINON-DAVID** Inspecteur d'Académie et de **M. GAUVERIT** membre du Lions Club Neuilly Dhuis donnaient le coup d'envoi de l'édition 2018 du *Salon du Livre Policier à Neuilly-Plaisance*.

Venus de toute la France, une trentaine d'auteurs étaient présents sur le salon. Les visiteurs pouvaient ainsi rencontrer les romanciers et faire dédicacer leurs derniers best-sellers. Des moments de partage et de complicité qui fait la force et la singularité de cette manifestation.

Cette année, le prix du Lion Noir a été remis à Ingrid ASTIER pour son roman "Haute voltige" aux éditions Gallimard et celui du Lionceau Noir à Céline LE GALLO pour son roman "L'étrange affaire du timbre volé" aux éditions Oskar.

L'équipe municipale et son partenaire le Lions Club Neuilly Dhuis ont décidé de reverser une partie des bénéfices à l'association Lions Alzheimer, branche "fille" du Lions Club ayant pour but de favoriser la création de Centres d'Accueil de Jour, de favoriser le maintien à domicile et de soulager l'entourage.



Lecture Académie Saison 2, une centaine de jeunes Nocéens ont participé à l'édition 2018. Le principe : choisir un livre et préparer une intervention orale devant un jury d'experts.



Voici la liste des gagnants :
Mlle Vanille RIBEAUCOURT, Mlle Astrid CERLES, Mlle Thémis JAULT, M. Reynan MIGAN, M. Tristan MARTINHO, M. Dorian LUCAS, Mlle Nausicaa MENDY-WEBER, Mlle Capucine DURAND, Mlle Iliona ALONSO, Mlle Emilie FIJEAN.

"En offrant aux jeunes Nocéens la possibilité de s'exprimer, souvent pour la première fois, devant un jury, et en exigeant d'eux un véritable travail de fond et d'analyse, Lecture Académie devient une formidable préparation pour le grand oral du Baccalauréat que mettra bientôt en place le gouvernement" déclare **Christian DEMUYNCK**.

Kermesse de la Paroisse de Neuilly-Plaisance

Dimanche 27 mai, toute la journée au Stade municipal de Neuilly-Plaisance aura lieu la Kermesse paroissiale 2018 sur le thème de la *Fête des mères*.

Restauration, jeux, divers stands et tombola au programme ! Cette année une nouveauté : un petit déjeuner sera proposé dès 9h. La messe sera célébrée en plein air à 11h et le tirage de la tombola se déroulera à 18h.

Venez nombreux profitez de cette journée de fête, de rencontres et d'échanges où les mamans seront mises à l'honneur, en effet, chaque maman recevra une rose (dans la limite du stock disponible) !



Kermesse de la Paroisse de Neuilly-Plaisance 2017

«Les Choristes», en vrai !

Les Petits Chanteurs de Saint-Marc

Après le triomphe du film éponyme et de ses 8,5 millions de spectateurs, SEDRU Music Production souhaite vous faire revivre l'histoire en mettant en scène "Les Petits Chanteurs de Saint Marc", qui avaient enregistré la bande originale de ce grand succès du cinéma.

Jeunes, pétillants et surtout très talentueux, retrouvez 24 artistes interprétant les titres cultes du film que vous

avez tant aimé. Issus de la prestigieuse chorale du *Collège Saint-Marc* de Lyon, ce chœur de jeunes âgés de 10 à 15 ans est en tournée aux quatre coins du monde, et vole de succès en succès.

Cette représentation exceptionnelle que vous propose la Municipalité aura lieu **samedi 19 mai à 20h30 à la Salle des Fêtes de Neuilly-Plaisance**.

Assistez à cette soirée et laissez vous enchanter par les voix cristallines du film "Les choristes". Vous êtes déjà charmés ? Alors réservez vite votre place à l'accueil de la Mairie ou sur www.mairie-neuillyplaisance.com



Informations pratiques :

Samedi 19 mai 2018 à 20h30
Salle des Fêtes de Neuilly-Plaisance
11 avenue du Maréchal Foch
Tarifs : 10 € et 5 € (moins de 12 ans)

Jazz à Neuilly-Plaisance ! Concert de l'École municipale de Musique - Édition 2018

Pour terminer en beauté leur année d'apprentissage, les élèves de l'École municipale de Musique, soutenus par **Serge VALLEE**, Maire-adjoint à la Culture, à l'Emploi et à la Formation, vous proposent un concert "Jazz" dimanche 10 juin à 15h à la Salle des Fêtes de Neuilly-Plaisance. Ce sera l'occasion pour les spectateurs, venus en famille ou entre amis,

de se laisser aller aux sonorités jazzy et de swinger tout l'après-midi.

Informations pratiques :

Concert de l'École municipale de Musique
Dimanche 10 juin 2016 à 15h
Salle des Fêtes
11 avenue du Maréchal Foch
Neuilly-Plaisance
Entrée libre



ARABESQUES :

4^{ème} édition du spectacle «çà va show'ffer» !

Vous avez aimé le concert Gospel organisé par l'association Arabesques en décembre dernier.

Avec le soutien de la Municipalité, Arabesques revient, samedi 5 mai à 19h à la Salle des Fêtes de Neuilly-Plaisance pour sa grande soirée de fin d'année.

Au programme cette fois, un spectacle intitulé "*Les papillons du monde*". La

promesse d'un voyage autour du monde, à travers le chant, la danse et l'univers du cirque.

Petits et grands, évadez-vous le temps d'une soirée et œuvrez pour la bonne cause. En effet, une partie des fonds, récoltés durant cet événement, sera reversée à *l'association Arsla* qui lutte contre la maladie de Charcot.



Informations pratiques :
Samedi 5 mai à 19h à la Salle des Fêtes (11 av. du Maréchal Foch).
Tarifs : 8 € et 5 € (enfants moins de 12 ans).

Informations et réservations à l'accueil de la Mairie, sur www.mairie-neuillyplaisance.com ou auprès de Mme MONOY, Présidente de l'association au 06 77 71 20 47.



Participez à cette soirée et soutenez ainsi l'association ARSLA.
www.arsla.org

ATELIER DE PLAISANCE :

L'atelier de sculpture fête ses 30 ans

Cela fait 30 ans que l'Atelier de Plaisance fait vivre LA SCULPTURE au sein de Neuilly-Plaisance. 30 années d'art, d'exigence et de plaisirs proposés aux Nocéens.

Pour fêter cela, l'association Atelier de Plaisance vous propose une GRANDE EXPOSITION, réalisée en l'honneur et avec des œuvres des Fondateurs de l'Association : Charles VILLAIN, Michel SERRAZ et Dany PAYET.

Plus d'une centaine d'œuvres seront à découvrir : sculptures de terre cuite, ferronneries, bois et pierres ainsi que des dessins, tableaux et aquarelles présentées par les 62 adhérents qui comptent maintenant l'association. Les visiteurs pourront apprécier leur savoir faire et leur dynamisme de ces dernières années !

L'exposition se tiendra du samedi 2 au dimanche 10 juin de 10h à 12h et de 14h à 18h (sauf les dimanches après-midi) à la BIBLIOTHEQUE GUY DE MAUPASSANT, 11 rue du Général de Gaulle.

A noter : le VERNISSAGE aura lieu le samedi 2 juin à 11h.

Pour plus d'infos contactez :

Alain GARRIGUES

Président de l'association
Atelier de Sculpture Plaisance
06 61 17 04 65

ASSOCIATIONS DES FAMILLES :

Samedi 16 juin, la Salle des Fêtes de Neuilly-Plaisance (11 avenue du Maréchal Foch) accueillera les deux Galas de fin d'année de l'Association des Familles Sportives de Neuilly-Plaisance.

Samedi 16 juin à 15h, en route pour un voyage intergalactique ! Les élèves de Florence vous emmènent "Dans les Etoiles" !

Samedi 16 juin à 19h30, au travers d'un superbe gala de danse classique & danse moderne, l'association dira au revoir à sa professeur Diane LEDRICH pour son dernier Gala ! Emotions garanties !

- Danse - Fitness - Pilates - Yoga -

ADFS de Neuilly Plaisance

96 16 01 11 17 39 29 06

Informations pratiques :

Tarif 15h00 : 4 € / Tarif 19H30 : 6 € /
Tarif pour les 2 spectacles : 8 €
Réservations et renseignements au 07 68 81 65 38
ou sur contact@associationdesfamilles.fr



Découvrir la Marne en canoë kayak

L'association Canoë-Kayak Neuilly-sur-Marne vous propose, le samedi 16 juin de 10h à 16h, une descente de Noisiel jusqu'à la base nautique de Neuilly-sur-Marne avec pause pique-nique près de Chelles.

Conditions de participation : Savoir nager, les enfants de moins de 12 ans devant être accompagnés d'un parent majeur.

Prévoir son pique-nique et une tenue adaptée aux conditions météorologiques.

Vous pourriez être amené à utiliser votre véhicule pour vous rendre sur le lieu d'embarquement.

Inscriptions obligatoires (nombre de places limité pour raisons de sécurité)
Tarif : 5 euros (assurance et mise à disposition du matériel).



Contact :

David : 06 76 21 33 52 ou
François : 07 68 50 92 15
ou par mail contact@cknm.fr
Site internet : <http://www.cknm.fr>
Page Facebook :
<https://www.facebook.com/acknm>

Neuilly-Plaisance Karaté club

Marine HEIDMANN a obtenu la médaille de bronze lors de la coupe Ile-de-France combat (pupilles filles) et s'est qualifiée pour les Championnats de France.

Sébastien BOLVIN accroche le bronze lors des championnats Ile-de-France Kata (vétérans 1) et se qualifie également pour les Championnats de France.

La compétition Kata-combat de Neuilly-Plaisance du 25 mars a accueilli plus de 100 compétiteurs

âgés de 8 à 16 ans, venus de toute la région.

Le NPKC y a obtenu d'excellents résultats : 4 médailles d'or : **Mélina VIDAL/Sami JAALI/Ikram ETALOUKI/Adriana JANOVIC**, 3 médailles d'argent et 4 médailles de bronze.

Enfin, le dimanche 8 avril, le Club a organisé : la **coupe du "Mini-samourai"**, réservée aux enfants de 5-7 ans, permettant une découverte de la compétition.



Marine HEIDMANN et Sébastien BOLVIN

Challenge relevé aux 24 heures du badminton

Du samedi 24 au dimanche 25 mars, près de 200 personnes se sont rendues aux 24 heures du badminton organisées par l'association nocéenne Esprit Badminton.

Cette édition a rencontré un taux de fréquentation record avec plus de 87% des terrains occupés. Cette forte mobilisation a permis de récolter 1450 € au profit de l'association PHOENIX, association de protection animale permettant de donner une seconde chance aux chats grâce au placement en famille d'accueil avant adoption.

Cette année, plusieurs clubs de badminton se sont associés à l'événement parmi lesquels nous pouvons citer Le Pré-Saint-Gervais et le Club du Perreux-sur-Marne.

Après l'effort, le réconfort ! Sur place les participants ont pu profiter de séances d'ostéopathie et de quelques gourmandises de quoi repartir en pleine forme. Nul doute que le rendez-vous est pris pour l'édition 2019.



Sur la photo, 2^{ème} ligne de gauche à droite : Erwan ROLLAND, Sébastien THIBOT (entraîneur), Fayçal DJEMILI, Oleg MORCOV, Dany BOUSSADA et Mohamed KAMIS MTIR
1^{ère} ligne : Titouan DJEMILI, Vladislava MORCOV, Artur MORCOV, Marwan MTIR

NPS pentathlon moderne

Le 25 mars, à Saint Maur, avait lieu une compétition régionale de laser run (combiné tir au pistolet et course) et de triathlon (natation, puis combiné tir/course) pour 8 catégories d'âges.

Tous les athlètes engagés de "Neuilly-Plaisance Pentathlon Moderne" y ont obtenu d'excellents

résultats : médailles pour le Poussin (11- 12 ans), pour les 3 Juniors (19 à 21 ans), ainsi que pour les Masters (40 ans et plus). Les 2 pupilles (jusqu'à 10 ans), ont obtenu la 4^{ème} place.

Le club de Neuilly-Plaisance organise une compétition du même type le dimanche 13 mai à

partir de 15h, au stade de Neuilly-Plaisance. Venez nombreux encourager les athlètes !

Contact :

06 61 50 36 90

nath.detournay@gmail.com

L'ÉQUIPE DE TENNIS DU COLLÈGE QUALIFIÉE POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE UNSS 2018 !

L'équipe de tennis du collège Jean MOULIN, vice-championne de France 2017, vient de se qualifier pour l'édition 2018.

Il s'agit, fait particulièrement remarquable, de sa 3^{ème} qualification consécutive !

Celle-ci a été acquise le 28 mars, contre le collège Saint Jean de Passy (Académie de Paris).

Lenka BAZERQUE (Capitaine de l'équipe) associée à **Ilyas ICLEK**, ont remporté le double mixte et **Pierre LECONTE**, le simple Garçon décisif.

Lucie DUSSARAT, quant à elle, dû céder face à une adversaire plus âgée.

Du 3 au 6 juin, les "France" se dérouleront à St Briec. Tout le Collège encouragera l'équipe à distance, les enseignants d'EPS assurant le suivi de l'épreuve.

De haut en bas et de G. à Dr. : Ilyas ICLEK 5°C ;
Ruben DEFRANCE 5°C (Jeune Officiel Académique) ;
Pierre LECONTE 3°F ; Lucie DUSSARAT 6°D ;
Lenka BAZERQUE 3°G



Nouveaux horaires pour le Restaurant le «Sixième sens»

Guillaume POUPARD accueille ses clients dans un lieu chaleureux, à travers une cuisine “bistronomique” traditionnelle française et avec des horaires modifiés

C'est cette même qualité que ce chef talentueux proposait dans ses restaurants parisiens comme en attestent les articles de presse consultables sur son site : (<http://le-sixieme-sens.fr/>). Le “Sixième sens” compte, désormais, une clientèle d'habités.



Restaurant le «Sixième sens»

“Les Nocéens sont exigeants mais cela correspond bien à ma cuisine qui allie rigueur et imagination au service de la qualité”, explique G. POUPARD.

La carte de marché et de saison change tous les mois et le restaurant vous accueille désormais :

- du mardi au vendredi : de 12h à 14h
- du jeudi au samedi soir : de 19h à 21h

Contact :

Restaurant le “Sixième sens”
38, Avenue Foch
09 87 01 01 05

«Rev Optique» fête ses 30 ans !

Sylvie LAMBOULEY, Opticienne diplômée, a ouvert son magasin “Rev Optique”, en août 1988, il y a donc 30 ans !

“Auparavant, j'avais tenu d'autres magasins, notamment à Paris, mais je préfère le contact de la clientèle Nocéenne que je souhaite remercier pour sa fidélité”, dit-elle.

Mme LAMBOULEY, ainsi que les deux jeunes femmes également diplômées

en optique qui l'assistent, mettent leur passion et leur compétence au service de la satisfaction des clients.

Le magasin fait partie d'un réseau de 1800 opticiens indépendants et est certifié “Véritas” et partenaire de nombreuses mutuelles pratiquant le 1/3 payant

avec facilités de paiement.

“Rev Optique propose 2400 montures et notre formation en visagisme nous permet de sélectionner celle qui correspond à la personnalité du client”, conclut Mme LAMBOULEY.



*Voir conditions en magasin

Contact :

44 avenue du Marechal Foch
01 43 09 82 82
www.revoptique.fr

Un nouveau cabinet de sophrologie

Monica SARDANO a ouvert son cabinet de Sophrologie en centre-ville, début janvier.

“J’ai découvert les effets bénéfiques de cette méthode lors de ma préparation à l’accouchement et je n’ai eu de cesse de m’y intéresser”, dit-elle.

Ainsi, après avoir obtenu le diplôme de l’Institut de Formation de la Sophrologie reconnu par l’Etat, la praticienne exerce sa discipline en associant le corps et l’esprit au travers de mouvements musculaires, d’exercices respiratoires et de visualisation d’images positives.



Monica SARDANO (à droite), au cours d'une séance

“Ces techniques permettent de maîtriser ses émotions, de réguler ses pensées et d’adapter ses comportements.”, poursuit-elle.

Les domaines traités sont pluriels : Gestion du stress, troubles du sommeil, accompagnement à l’accouchement, préparation d’évènements (compétition, examen), traitement des phobies, des addictions... et s’adressent à tous, dès l’âge de 4 ans.

Un samedi par mois, Monica SARDANO organise des ateliers pour les enfants

de 4 à 12 ans sur des thèmes comme “l’Eveil des sens” ou “Gérer les émotions”. Enfin, Formatrice en massages pour bébés, celle-ci proposera prochainement des ateliers au cours desquels les parents pourront apprendre différentes techniques de massage.

Contact :

21 bis avenue du Maréchal Foch
06 35 50 71 69
monicaconseil@gmail.com
www.msardano-sophrologue.fr

Un jeune chocolatier d’Excellence

Alan HERRE, jeune Nocéen passionné et déterminé, vient d’ouvrir “la Fêve dorée”, une micro-entreprise de chocolaterie-confiserie.

Ce dernier a suivi un apprentissage d’excellence à “La Maison du Chocolat”, auprès de **Nicolas CLOISEAU**, “Meilleur Ouvrier de France”.

Alan HERRE n’a pas encore de point de vente mais démarche avec un succès croissant, les Maisons de retraite

et les Comités d’Entreprise.

“J’ai d’abord souhaité bâtir un atelier de production moderne et fonctionnel et j’ouvrirai ma boutique dans un second temps”, dit Alan HERRE qui, âgé de 20 ans, ne souhaite pas “brûler les étapes”.

Celui-ci fournit néanmoins les particuliers à partir d’une commande de 200 chocolats (soit 7 ballotins), idéale à l’occasion d’une fête.

Ses incontournables : les mendiants chocolats au lait amandes-noisettes-pistaches, la ganache fruits de la passion ou les pralinés...

“Le chocolat, outre l’aspect plaisir qu’il procure, tout en raffinement, permet de lutter contre le stress et de favoriser la concentration, c’est prouvé”, dit-il.



Réalisations d'Alan HERRE à l'occasion de Fêtes de Pâques

Contact :

73 avenue Clemenceau
06 05 19 32 40
lafevedoree@gmail.com



J'habite à proximité du RER.

En l'espace d'un an, les pigeons ont proliféré en particulier vers les piliers de l'entrée de la Voie Lamarque car ils sont nourris au quotidien par certaines personnes.

Pourriez-vous rappeler les règles en la matière ?

La prolifération de ces volatiles occasionne en effet un certain nombre de nuisances sonores (roucoulements), olfactives et visuelles (fientes).

Se pose également un problème de santé publique, leurs déjections pouvant être porteuses de germes pathogènes transmissibles à l'homme par inhalation ou contact.

*C'est la raison pour laquelle **Christian DEMUYNCK** a*

demandé à la RATP de prendre les mesures susceptibles de mettre un terme à la présence de ces pigeons à cet endroit.

Mais plus largement, en vertu des dispositions des articles L 2212-2 du Code Général des Collectivités Locales et L 1311 -2 du Code de la Santé publique, il est rappelé qu'il est interdit de nourrir les pigeons sous peine de contravention de 3^{ème} classe.



Voici un courrier que nous avons reçu et qui se passe de commentaires ...

Juste un petit mot pour vous remercier de la gentillesse apportée aux personnes âgées en cette période de grands froids.

J'habite Neuilly Plaisance depuis cinquante et un ans mais je suis seule depuis bientôt sept ans.

Il m'arrive encore d'aller dans la famille en voiture (sauf en cas de mauvaise météo).

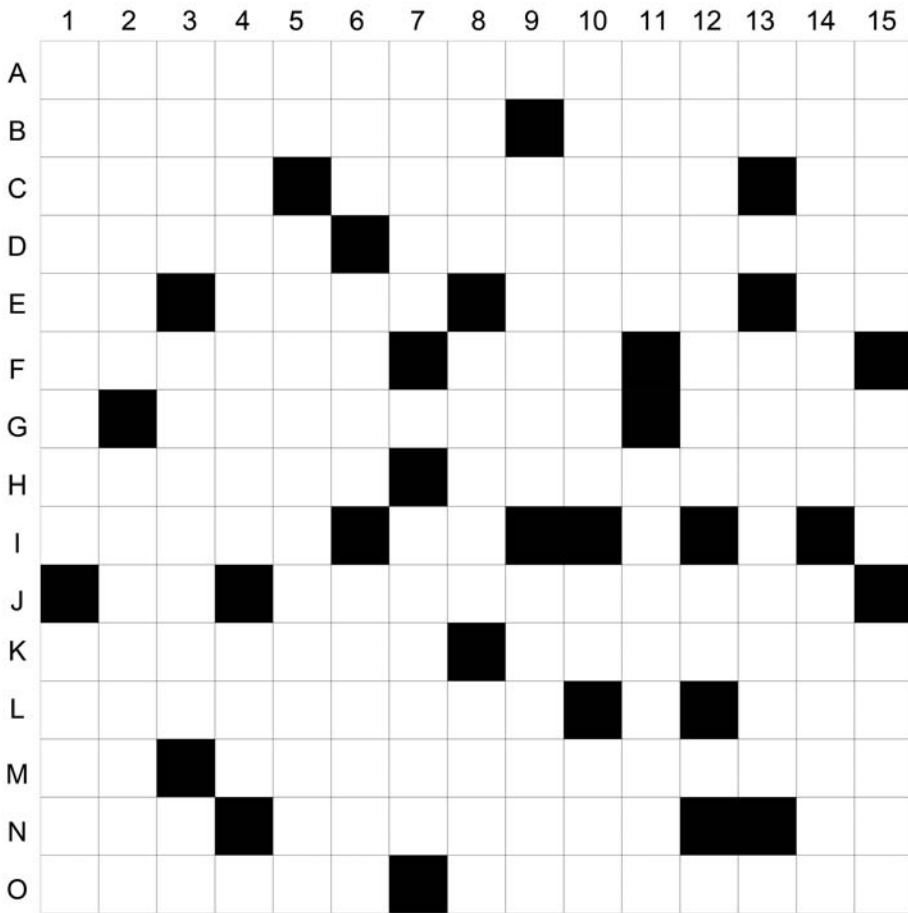
*Encore merci et en attendant le plan canicule!!!
recevez toute mon amitié
et bon courage*

Merci pour votre chaleureux petit mot et merci également à ceux qui, à votre instar, nous ont exprimé leur gratitude tant au moment des inondations que des épisodes neigeux et donc, lors de la survenance du grand froid.

Durant ces événements, les services de la ville se sont démultipliés et les agents municipaux n'ont pas compté leurs efforts.

Pour ce qui est du «Plan Grand Froid», dès son activation, les 167 personnes inscrites ont été contactées à plusieurs reprises par le CCAS les : 23, 26, 27 et 28 février les 1^{er} et 19 mars.

A chaque appel, les agents de la ville se sont enquis de leur santé et de leurs besoins de courses, d'achat de médicaments, de déblayage des trottoirs...



MOTS CROISÉS :

Horizontalement

- A Rondes parmi les ronds (3 mots)
- B Le prix à payer - Relent
- C un problème ou exprime un accord - Un navet dans les choux
- D Le plus court instant entre la parole et l'acte - Exceptionnellement dans la lune
- E 12 mois - Discipline indienne - Aime souffrir - Haut en anglais
- F Casse-pieds - Blague - A l'envers: bonne pomme
- G A eu un gonfement de bourse - Ville Balte
- H Temps de combat - Cerner
- I Greffée - Dans le vent
- J Fin d'infinif - Plaisirs de palais
- K Ont été complètement nettoyés - Acquise
- L Désavouaient - Dans le train
- M Conjonction - Test
- N Fatigué - Tire sur sa cigarette - Conjonction
- O Peut succomber - Sans appréciation

Verticalement

- 1 Elle est dans les transports - Gaz
- 2 Convient bien - Hors de prix
- 3 Arrêté à Rome puis à Nantes - Élément de noyau - Pronom
- 4 Femme du peuple - Bavarde et voleuse
- 5 Conjonction - Le périmètre d'un hexagone (3 mots).
- 6 Titre anglais - Se fait escargot avec le petit - Soudard.
- 7 N'assura pas - Ambitionnera
- 8 Greffe - Pays d'Afrique - Pain en miettes
- 9 Équipais - Idée vague
- 10 Effets de voile - La 2^{ème} libéra Paris - Pas bien net
- 11 Sot - Sont au courant
- 12 Fait souvent la queue - Pronom
- 13 De bas en haut : Fait de conquêtes sans frontières (sigle) - Donne la couleur.
- 14 Note à l'envers - Pare soleil - Le bon pour un Jean et le juste pour un Louis
- 15 Pression - Mesure agraire - Toujours dans le milieu

SUDOKU :

| | | | | | | | | |
|--|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | 9 | | | | | |
| | | | | | | 6 | | 4 |
| | 4 | | 5 | 6 | | 9 | 3 | 1 |
| | | 3 | 4 | | | 1 | | |
| | | 9 | | 1 | 8 | | | 7 |
| | | 5 | | | | | 2 | |
| | 3 | | | | 4 | | | |
| | 7 | | 6 | 8 | | | | |
| | | | 1 | 2 | | | | 5 |

Solutions du précédent numéro

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 | 1 | 5 | 7 | 9 | 3 | 8 | 6 | 4 |
| 4 | 9 | 3 | 8 | 2 | 6 | 7 | 5 | 1 |
| 7 | 8 | 6 | 1 | 4 | 5 | 2 | 3 | 9 |
| 1 | 6 | 4 | 3 | 7 | 2 | 5 | 9 | 8 |
| 8 | 2 | 9 | 5 | 1 | 4 | 6 | 7 | 3 |
| 3 | 5 | 7 | 6 | 8 | 9 | 1 | 4 | 2 |
| 6 | 7 | 8 | 4 | 3 | 1 | 9 | 2 | 5 |
| 5 | 3 | 2 | 9 | 6 | 8 | 4 | 1 | 7 |
| 9 | 4 | 1 | 2 | 5 | 7 | 3 | 8 | 6 |

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|----|----|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| A | M | I | A | U | L | E | R | | T | R | A | V | A | I | L |
| B | A | L | U | M | I | N | E | R | | O | R | A | C | L | E |
| C | L | L | | M | A | T | R | A | Q | U | A | G | E | | V |
| D | A | E | R | A | G | E | | N | U | E | | U | R | F | A |
| E | I | G | A | | E | N | T | A | I | L | L | E | | O | N |
| F | S | A | N | G | | T | O | T | A | L | E | M | E | N | T |
| G | | L | A | R | G | E | U | R | | E | X | E | A | T | |
| H | E | | L | A | O | | T | E | T | | I | N | U | I | T |
| I | C | O | E | N | U | R | E | | H | E | C | T | | N | A |
| J | A | R | | D | I | A | S | P | O | R | A | | Y | E | N |
| K | R | A | D | | N | D | | O | N | G | L | E | T | | G |
| L | L | I | E | G | E | O | I | S | | O | E | S | T | R | E |
| M | A | S | P | E | | T | O | A | S | T | | C | R | I | N |
| N | T | O | I | | F | E | N | D | U | | J | O | I | N | T |
| O | E | N | T | R | E | R | | A | C | C | O | T | A | G | E |



| | | |
|--|---|--|
| <p>• NAISSANCES EXTERIEURES</p> <p>LÉGARÉ BOUIY Adam MHELHELI Arwa DELALOT Louis TOSUN Catalina-Rose AUDEBERT SCHOELCHERY Enoha MARTINS Amélia DEÇOSTANZI NELLO Gianni THÉOPHILE ADDAD Zoé SOUMAHORO Ousmane SPAGOLLA Andy DELANNAY Lisa SISSOKO Kankou</p> | <p>BENABELLAH Amira WILSON Zoe KALOUAZ Anes SUMAILI Nissi-Sophie IBIKOUNLE Leadi COUTURIER Mathilde BALADOU Martin BOUZARKOUNA Selsabil MORGANT Ethan CRAPANZANO Chems TOURÉ Hadja DOUIDI Fatima MORIELLI Justine SOUBILS Liam JACOB Saül</p> | <p>• DÉCÈS</p> <p>Thérèse ZONGA veuve FORT 104 ans Nicole FRESNOIS épouse FLECKINGER 71 ans Claude PINTER 86 ans Gilberte POISSON veuve MARÉCHAL 96 ans Andrée CORNEVAUX veuve CLÉMENT 97 ans Jean PREVOST 88 ans Jeannine DESCHAMPS veuve OUGEN 84 ans</p> |
| <p>• MARIAGES</p> <p>Monsieur Sofiane AZOUANI et Madame Rosa BOUS SADIA Monsieur Michel LE BOUQUIN et Martine HOSTERT</p> | <p>Bernadette DUREY 87 ans Simone NICOLAS veuve RIFFONNEAU 85 ans Séraphine GHIDELLI veuve GALIZZI 104 ans Paulette BABIN veuve GRANDCLAUDE 88 ans Mahaledchumy KANDIAH 79 ans Marie TAUBRÉGEAS épouse NARCE 87 ans Janine ECK veuve GUERRAULT 82 ans</p> | <p>Genevieve BERTIN veuve CARON 79 ans Adouda HADERBACHE veuve SEMANI 88 ans Guy MÉLINE 88 ans Henri COSSÉ 82 ans Georget BONGIBAULT 87 ans Georgette LAINÉ veuve BONNET 91 ans Georges RAGOBERT 69 ans BOTAS MONTEIRO veuve MARTINS 91 ans</p> |

DISPARITION :

Geneviève GAUDIER



Geneviève GAUDIER avait travaillé plusieurs années à la Mairie de Neuilly-Plaisance au service des Affaires générales et plus particulièrement à l'Etat-Civil.

Elle laisse le souvenir, pour ceux qui l'ont connue, d'un agent municipal au sourire lumineux, à l'humeur joviale et à la compétence reconnue dans l'exercice de ses fonctions.

En particulier, à une époque où les registres de l'Etat Civil étaient rédigés à la main, sa calligraphie n'avait pas d'égal !

Par la suite, participant au Conseil des Aînés de la ville, madame GAUDIER sut mettre les qualités humaines que tous lui reconnaissent dans un engagement sans faille et à titre bénévole, au service de l'intérêt général.

Par son dynamisme et sa force de propositions, cette dernière aura activement participé à faire de Neuilly-Plaisance, la ville que nous aimons.

Christian DEMUYNCK et le Conseil municipal adressent leurs condoléances émues à ses deux fils, Eric et Bernard.

Un point sur la Fibre

Mouhamet TOURE, Conseiller municipal délégué aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, a initié et suivi le déploiement de la Fibre optique à Neuilly-Plaisance.

La phase de commercialisation pour les pavillons et immeubles desservis via les réseaux souterrains se poursuit. Pour ce qui est de l'aérien, les études sont en cours et les travaux doivent débuter en juin pour se terminer fin 2020.

3 questions à Mouhamet TOURE (MT) :

Pourquoi SFR a-t-il été désigné opérateur de réseau pour déployer la Fibre à Neuilly-Plaisance ?

MT : Le réseau de la Fibre optique est pris en charge par les opérateurs privés dans une logique d'aménagement du territoire dans le cadre du plan France Très haut débit.

Dans les zones, comme celle où se situe notre ville, l'Etat a lancé, en 2010, un appel à manifestation d'intérêt auprès des opérateurs privés pour connaître leurs intentions de déploiement sur le territoire national.

Seuls, les opérateurs Orange et SFR y ont répondu.

Comment cela se passe-t-il concrètement ?

C'est SFR qui a été désigné en 2011, par convention passée avec l'Etat et le Département, comme opérateur de réseau pour déployer la fibre sur Neuilly-Plaisance.

Il s'agit d'un réseau mutualisable à l'ensemble des Fournisseurs d'Accès à Internet (Orange, SFR, Bouygues, Free...), SFR sollicitant les opérateurs commerciaux pour obtenir un co-investissement de leur part.

Aujourd'hui seuls SFR et Orange ont souhaité proposer leurs offres sur la commune dans ce cadre.

Une réunion est d'ailleurs programmée début mai avec ce dernier opérateur pour formaliser la commercialisation vis-à-vis de ses clients ainsi que le délai prévu.

Des discussions sont en cours pour que d'autres opérateurs viennent prochainement les rejoindre...

Il n'y a donc pas une volonté de créer un monopole de fait pour SFR ?

D'aucune façon !

Les opérateurs commerciaux qui souhaitent s'appuyer sur le réseau seront les bienvenus pour proposer l'offre la plus diversifiée possible au profit des Nocéens !

Toutefois, la Ville ne peut d'aucune façon les obliger à venir se raccorder à ce réseau.



Mouhamet TOURE

BOUCHONS D'AMOUR :

4^{ème} Concours des Bouchons d'amour

Dernier décompte avant les résultats !

- | | |
|--------------------------------------|--------------------------------------|
| 1. Élémentaire E Herriot : 2,49 kg | 8. Élémentaire Bel Air : 0,53 kg |
| 2. Maternelle Paul Letombe : 2,32 kg | 9. Maternelle Bel Air : 0,52 kg |
| 3. Maternelle Foch : 2,12 kg | 10. Maternelle Léon Frapié : 0,49 kg |
| 4. Élémentaire Centre : 2,03 kg | 11. Élémentaire Joffre : 0,41 kg |
| 5. Maternelle P. Doumer : 1,29 kg | 12. Élémentaire V. Hugo : 0,36 kg |
| 6. Maternelle V. Hugo : 1,14 kg | |
| 7. Élémentaire Cahouettes : 1,10 kg | |
- (les données correspondent aux kilogrammes de bouchons par élève)

C'est désormais la dernière ligne droite avant la fin du concours, alors ne relâchez pas vos efforts ! L'école avec le plus de bouchons remportera un trophée et la chance de participer à une animation surprise.
Rendez-vous le 10 juin 2018 !



ALIS COMMUNIQUE

L'association "ALIS" (Amicale de Locataires et d'Initiatives Solidaires) change ses horaires de permanence qui seront désormais, à partir de début juin :

- le mardi : de 18h à 20h
- le samedi de 10h à 12h, sur RDV au 06 26 64 68 82.

Ces horaires seront appliqués à partir de début juin.

Pour rappel, cette association a pour objet la défense des droits des locataires des 3 bailleurs : Batigère, Novigère et France Habitation.

ENQUÊTE DE L'INSEE

L'INSEE réalise, entre le 2 mai et le 23 juin, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

Celle-ci porte donc sur les ressources, les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus.

Un enquêteur de l'INSEE est donc susceptible de prendre contact avec quelques ménages nocéens.

Il sera muni d'une carte d'accréditation officielle.

LES RESTOS DU CŒUR

La campagne d'Hiver des «Restos du Cœur» s'est achevée le 8 mars.

Durant celle-ci, 155 familles nocéennes ont pu être accueillies.

Par ailleurs, l'équipe de Neuilly-Plaisance a une nouvelle fois participé à la collecte nationale à «Intermarché» et «Auchan» les 9, 10 et 11 mars.

Tous les records ont été battus cette année avec 4,5 tonnes de marchandises, contre 3 tonnes l'année dernière.

Cette collecte doit permettre de pallier la diminution de l'aide alimentaire Européenne pour la campagne d'été du 17 mai au 5 juillet et du 6 septembre au 25 octobre.

Toute l'équipe des «Restos du Cœur» remercie donc les Nocéens, qui, une fois encore, ont fait preuve d'une grande générosité !



LIVRE DU MOIS



Auteur : Nob

Editions : Glénat Editions

Titre : "LES SOUVENIRS DE MAMETTE"

(Tome 1 : La vie aux Champs)

Marinette est une petite parisienne de huit ans au fort caractère. Son papa et sa maman en instance de divorce, ont l'idée de l'envoyer à la campagne chez son "pépé" et sa "mémé".

De son premier voyage en train à vapeur à la découverte de la vie à la ferme, le dépaysement est total pour Marinette qui va vivre un été mémorable ! Pour l'enfant des villes, la campagne recèle bien des mystères... Elle devra apprendre à garder des chèvres récalcitrantes ; s'adapter à ces années 30, où on s'éclaire encore à la lampe à pétrole, où on se chauffe au feu de bois. Dans sa chambre située dans les combles, la première nuit, il ne faudra pas avoir peur des nombreuses petites souris... Et le matin, réveil à l'aube avec le chant du coq !

Merveilleusement bien dessiné avec des couleurs chaudes, le scénario joue sur les émotions.

Voilà pourquoi cette BD intergénérationnelle touchera autant le cœur des enfants que ceux des parents et des grands parents. A lire absolument !

Du même auteur, on recommande aussi la série d'humour "Dad".

Cérémonie à la mémoire des «victimes civiles et militaires» de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Le 19 mars, s'est déroulée, devant la stèle des Nocéens "Morts pour la France", la cérémonie commémorative présidée par **André PELISSIER**, premier maire-adjoint, en présence de **Bertrand GIBERT**, Conseiller municipal délégué au Protocole, d'élus municipaux et de Nocéens.

A cette occasion, André PELISSIER prononça une allocution rappelant cette période douloureuse de notre histoire.



André PELISSIER, lors de son allocution, à g. Bertrand GIBERT.

LE 23 MARS À CARCASSONNE, TRÈBES ET PARIS : NE PAS OUBLIER, NE RIEN CÉDER

Nous avons tous été bouleversés par les événements tragiques survenus ce 23 mars dans notre pays.

A Carcassonne et à Trèbes, la folie Jihadiste emportait dans sa furie la vie de quatre de nos concitoyens tandis qu'à Paris, le corps sans vie d'une octogénaire était retrouvé à son domicile, lardé de coups de couteaux parce que "Juive".

C'est donc tout naturellement que la Municipalité de Neuilly-Plaisance s'est jointe à l'hommage national rendu à Arnaud

Beltrame et qu'une minute de silence a été observée lors du dernier Conseil municipal en mémoire de toutes les victimes de ces tueries immondes : Arnaud Beltrame, Jean Mazières, Christian Medvès, Hervé Sosna et bien sûr Mireille Knoll.

Il est important de rappeler que nous ne devons jamais céder un pouce de terrain à l'obscurantisme et au fondamentalisme. Bien au contraire, nous devons toujours œuvrer pour cultiver dans nos villes les valeurs de vie, de respect, de tolérance, de vivre-ensemble et

être vigilants quant aux difficultés des uns et des autres... en tant qu'élus Nocéens, nous travaillons au quotidien pour maintenir ce lien, cette qualité de vie à laquelle nous sommes tous si attachés et qui forge la singularité de Neuilly-Plaisance dans le département. C'est bien là tout le sens que nous souhaitons donner au mandat que les habitants nous ont confié.

Les élus du Groupe majoritaire.

BUDGET 2018 : TOUJOURS DU COUP PAR COUP !

Chaque mois de mars, lors de deux Conseils municipaux, le projet de budget de l'année en cours est examiné.

Comme tous les ans, nous avons protesté contre le manque de clarté des documents fournis au Conseil.

Quant au budget, que peut-on en dire? Certes les dotations de l'Etat se réduisent et une gestion rigoureuse est nécessaire mais il faut dynamiser l'économie de notre ville afin d'accroître, demain, nos recettes fiscales. Malheureusement nos propositions régulières en ce sens sont, comme toujours, balayées d'un revers de manche par le Maire.

Que fait-il en retour? Peu et rien n'est clair. En 2017, 4 millions d'Euros d'investissement ont été annulés

sur les 9 prévus. Combien seront annulés en 2018 ? On ne sait pas.

En revanche, le maire n'hésite pas à réduire de 6 000 € la dotation de notre Centre communal d'action sociale, lequel peine à assurer son équilibre financier. Face à l'excédent de 5,5 millions d'Euros dégagé sur le budget de la ville, cette réduction est ridicule et injuste. Nous avons réclamé de rétablir au moins la dotation de l'année dernière pour maintenir les moyens de la solidarité locale et soutenir les Nocéens de tous âges touchés par les difficultés de la vie. Sans surprise, nous n'avons pas été entendus mais cela n'entame en rien notre détermination en votre nom (*Retrouvez notre déclaration complète sur notre site*)

Les élus du groupe *Une nouvelle énergie pour Neuilly-Plaisance*
Valérie SUCHOD, Georges SAUNIER, Florence BIENTZ

BUDGET DE REGRESSION

Comme nous l'avions prévu, et au motif que le gouvernement ultralibéral actuel serre la vis aux collectivités locales, le budget de la ville adopté par la majorité municipale réduira encore la capacité des services municipaux à assurer leur mission (-5%).

Ce budget a été construit sans projet ambitieux pour le développement de notre ville avec pour seule justification la non augmentation des taux d'imposition.

A force de remettre toujours au lendemain les investissements nécessaires (voirie, école, culture..) l'addition sera salée.

**Neuilly Plaisance Citoyenne
Solidaire
www.neuillyplaisance.fr**

SAMEDI

• 30 JUIN •

DE 12H
À 19H

LA

Fête DU Parc

ÉDITION 2018

PARC DES COTEAUX D'AVRON
CHEMIN DES PELOUSES D'AVRON
NEUILLY-PLAISANCE

- ANIMATIONS POUR PETITS ET GRANDS
- PETITE RESTAURATION POSSIBLE
TOUTE LA JOURNÉE

ENTRÉE LIBRE